

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA**

Amqui, le 23 mars 2016.

À la séance d'ajournement du conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 23 mars 2016 à compter de 20h30 à la salle du conseil située au 123, rue Desbiens, 4^e étage à Amqui.

Sont présents : Mme Marlène Landry (Sainte-Marguerite-Marie)
Mme Diane Parent (Saint-Moïse)

M. David Althot (Sainte-Florence)	M. Georges Guénard (Saint-Vianney)
M. Jean-Paul Bélanger (Saint-Cléophas)	M. Jocelyn Jean (Saint-Tharcisius)
M. Mario Côté (Causapscal)	M. Yves Labonté (Sayabec)
M. Réginald Duguay (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)	M. Martin Landry (Albertville)
M. Daniel Dumais (Saint-Léon-le-Grand)	M. Jacques Pelletier (Val-Brillant)
M. Jean-Marc Dumont (Saint-Damase)	M. Nelson Pilote (Saint-Alexandre-des-Lacs)
M. Alain Gauthier (Sainte-Irène)	M. Gaëtan Ruest (Amqui)
M. Gérard Grenier (Lac-au-Saumon)	M. Gilbert Sénéchal (Saint-Noël)

ainsi que (comme 2^e représentant) : M. Gaëtan Gagné (Repr. Causapscal)

sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfet.

Absence : Mme Danielle Marcoux (Sayabec)
Mme Diane Arbour (Repr. Amqui)

Personnes-ressources présentes :
M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Frédéric Desjardins, urbaniste

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2016-069 concernant l'ouverture de la séance d'ajournement du 23 mars 2016

Le quorum étant constaté, il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à compter de 20h30.

Adoptée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CM 2016-070 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance d'ajournement du 23 mars 2016

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point *autres sujets* ouvert:

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de question de l'assistance
4. Plan de développement de la zone agricole - adoption
5. Communication du service de développement - Comité consultatif en culture et patrimoine : nomination
6. Communication du service incendie
 - 6.1. Réservoirs pour camion-citerne – adjudication de contrat
 - 6.2. Règlement 2016-01 décrétant une dépense et un emprunt la fabrication et la pose de trois réservoirs pour trois camions citernes du service incendie - adoption
7. Période de questions de l'assistance
8. Autres sujets :
 - 8.1. Prochaine rencontre – Séance ordinaire du 13 avril 2016 à 19h30
9. Levée de la séance

Adoptée.

Résolution CM 2016-071 concernant l'ajournement de la séance

Sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Daniel Dumais, il est résolu d'ajourner la séance à compter de 20h30.

Adoptée.

Résolution CM 2016-072 concernant l'ouverture de la séance

Sur une proposition de M. David Althot, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est résolu d'ouvrir la séance à compter de 21h00.

Adoptée.

3. PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est adressée par l'assistance.

4. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE - ADOPTION**Résolution CM 2016-073** concernant l'adoption du plan de développement de la zone agricole (PDZA)

- Considérant que la MRC reconnaît l'impact positif de l'agriculture sur l'économie, l'occupation du territoire et la vitalité des communautés;
- Considérant qu'afin de favoriser le développement de l'agriculture, la MRC a décidé d'élaborer un PDZA selon les paramètres établis par le MAPAQ;
- Considérant que la MRC travaille depuis décembre 2013 à l'élaboration d'un PDZA;
- Considérant que le CCA constitué d'un citoyen, de quatre producteurs agricoles et de trois élus fut désigné pour élaborer le PDZA;
- Considérant que de nombreuses personnes ressources provenant de différents milieux et organisations furent impliquées dans l'élaboration du PDZA;
- Considérant que des tables de discussions regroupant des acteurs de différents milieux ont été tenues le 16 avril 2016;
- Considérant que la MRC a adopté un projet à soumettre à une assemblée publique de consultation le 10 février 2016;
- Considérant qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 16 février 2016;
- Considérant qu'un comité technique de la MRC a analysé les demandes reçues et que ses recommandations ont été présentées au CCA le 17 mars 2016;
- Considérant que le CCA a adopté une résolution le 17 mars dernier recommandant au conseil de la MRC d'adopter la version du PDZA qui lui a été présenté;
- Considérant qu'il est dans l'intérêt de la MRC d'adopter un PDZA;

En conséquence, sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Georges Guénard, il est résolu :

1. d'adopter le Plan de développement de la zone agricole;
2. de le transmettre au MAPAQ avant le 31 mars prochain pour acceptation.

Adoptée.

5. COMMUNICATION DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT**5.1 Comité consultatif en culture et patrimoine : nomination****Résolution CM 2016-074** concernant une nomination sur le comité consultatif en culture et patrimoine de la MRC

- Considérant que le siège « art et artisanat » est actuellement vacant;
- Considérant que Madame Maude Blais, céramiste professionnelle établie à Causapscal, a été approchée par la MRC pour occuper le siège « artisanat et métiers d'art », a pris connaissance de l'implication requise et des règles de fonctionnement du comité et qu'elle est intéressée à y siéger;

En conséquence, sur une proposition de M. David Althot, appuyée par Mme Diane Parent, il est résolu d'autoriser la nomination de Madame Maude Blais au Comité consultatif en culture et patrimoine (siège « artisanat et métiers d'art ») jusqu'à la fin du mandat, qui doit être renouvelé en 2017.

Adoptée.

6. COMMUNICATION DU SERVICE INCENDIE

6.1 Réservoirs pour camion-citerne – adjudication de contrat

Résolution CM 2016-075 concernant un appel d'offres concernant la fabrication et l'installation de trois réservoirs sur camions citernes

Considérant Que la MRC de La Matapédia a autorisé le lancement d'un appel d'offres sur invitation auprès de trois fournisseurs pour la fabrication et l'installation de trois réservoirs sur camions citernes (CM 2016-037);

Considérant Que la MRC de La Matapédia a reçu deux soumissions dans le cadre dudit appel d'offres;

Considérant Que le résultat de l'ouverture des soumissions est le suivant :

Soumissionnaire	Prix (avec taxes)
Atelier de soudure Gilles Roy Inc.	93 129,75\$
Métal en feuilles de Matane 1989 Inc.	114 860,03\$

Considérant Que le responsable de l'achat a attesté de la conformité de l'ensemble des soumissions et du processus d'appel d'offres relatif à ce projet ;

Considérant Que tout membre du Conseil de la MRC, le cas échéant, a déclaré tout conflit d'intérêt et toute situation de conflit d'intérêt potentiel et s'est retiré des délibérations et du vote sur le contrat à octroyer.

En conséquence, sur une proposition de M. Mario Côté , appuyée par M. Nelson Pilote, il est résolu :

1. d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle d'Atelier de soudure Gilles Roy Inc. au montant de 93 129,75 \$, taxes incluses;
2. d'adjuger le contrat conditionnellement à l'approbation du MAMOT du règlement d'emprunt requis pour financer cette dépense.

Adoptée.

6.2 Règlement 2016-01 décrétant une dépense et un emprunt la fabrication et la pose de trois réservoirs pour trois camions citernes du service incendie – adoption

Résolution CM 2016-076 concernant l'adoption du règlement numéro 2016-01 décrétant une dépense et un emprunt pour la fabrication et la pose de trois réservoirs pour trois camions citernes du service incendie

Sur une proposition de M. Daniel Dumais, appuyée par Mme Diane Parent, il est résolu d'adopter le règlement numéro 2016-01 décrétant une dépense et un emprunt pour la fabrication et la pose de trois réservoirs pour trois camions citernes du service incendie.

Adoptée.

7. CORRESPONDANCE (reporté)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est adressée par l'assistance.

9. AUTRES SUJETS :

9.1 Prochaine rencontre – Séance ordinaire du 13 avril 2016 à 19h30

La prochaine rencontre du conseil est la séance ordinaire du 13 avril à compter de 19h30.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2016-077 concernant la levée de la séance

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Nelson Pilote, il est unanimement résolu de lever la séance à 21h10.

Adoptée.